

MEILLEURS VŒUX DE SANTÉ

En ce début d'année 2021, la santé est bien sûr au cœur des vœux que l'on peut adresser à chacun et la perspective du vaccin contre la Covid-19 nous donne l'espoir de la fin du tunnel de cette crise sanitaire inédite. Tout en restant très vigilants, c'est dans un état d'esprit positif que nous devons aborder cette nouvelle année : au nom du conseil municipal et du personnel de la ville de Retiers, je tiens à vous adresser nos **meilleurs vœux pour 2021**, par cet éditorial de la lettre. **Bien sûr, il n'y aura pas de soirée pour cette édition**, mais nous espérons que l'année 2021 nous permettra de vivre à nouveau des événements collectifs avec convivialité et chaleur humaine, qui nous manquent tant.

Nous espérons tous que la vie « normale » reprenne au plus vite, et notamment les activités restées fermées jusqu'ici, les bars, restaurants et lieux culturels. Conscients des conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire, nous devons repartir de l'avant, tout en accompagnant les personnes en difficulté.

L'épidémie du coronavirus a fait éclater au grand jour les limites de notre système, avec un productivisme et une financiarisation à outrance qui ont creusé les inégalités sociales et impacté fortement l'environnement. Il semble y avoir consensus pour évoluer vers un **monde plus juste et plus durable**, en mettant en mouvement citoyens, pouvoirs publics, entreprises, monde de la recherche. Le plan de relance doit accompagner ces mutations mais les évolutions ne vont pas se faire en un claquement de doigts. Les territoires doivent participer à faire émerger des solutions inédites et durables.

Thierry Restif, maire

**GROS PLAN****LIAISON SNCF
RETIERS-CHÂTEAUBRIANT
LES TRAVAUX DÉBUTENT**

Depuis la mi-novembre, des travaux préparatoires, réalisés en journée, ont débuté afin de permettre l'arrivée des matériaux et du train de pose (ballast, rails et traverses) en janvier 2021. **Les travaux de rénovation vont durer six mois**, la remise en service de la ligne est prévue en **août 2021**. L'avancement progressif du chantier va engendrer la **fermeture temporaire des passages à niveau** situés sur la section Retiers - Châteaubriant.

L'Etat en Bretagne, l'Etat en Pays de la Loire, la Région Bretagne, la Région des Pays de la Loire, le Département d'Ille-et-Vilaine, Roche aux Fées Communauté, la Communauté de Communes de Châteaubriant - Derval et la SNCF se sont mobilisés pour cette section, longue de 26 km, afin qu'elle retrouve l'ensemble de ses fonctionnalités. Les objectifs du chantier de rénovation sont de retrouver une vitesse d'exploitation de 70km/h,

prévoir l'arrivée de nouveaux matériels roulants et pérenniser l'infrastructure sur une période de 20 ans.

Les élus locaux, ainsi que l'Association Citoyenne Châteaubriant Rennes En Train (ACCRET) réfléchissent déjà à la phase de modernisation à prévoir à terme sur cette ligne afin d'augmenter la fréquence des trains et **faire de cette voie ferrée un véritable outil pour les déplacements du quotidien**.

**SECTION RETIERS-CHÂTEAUBRIANT
LE CHANTIER EN CHIFFRES**

19,3 millions d'euros investis
26 km de voie renouvelés
52 km de rails à poser
50 000 tonnes de ballast
43 000 traverses béton

CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

En raison des conditions sanitaires actuelles, le Club Détente et Loisirs ne pourra pas reprendre ses activités en janvier.

**CULTURE POUR TOUS
AU PAYS DES FÉES**

Sous réserve des conditions sanitaires

■ **Dictée : mercredi 6 janvier** à 14h au collège « La Roche Aux Fées » rue Anatole Le Braz.

➡ 02 99 43 69 90

■ **Jeu des chiffres et des lettres :**

Après la dictée à 14h30 au Collège.

➡ 02 99 43 50 05

■ **Atelier Mémoire : jeudi 7 janvier** de 9h30 à 11h30 à la Médiathèque.

➡ 02 99 43 69 90

SAISON CULTURELLE

Dimanche 17 janvier à 16 h 30 à la salle polyvalente de Marcellé-Robert, spectacle de musique et danse Cuadro Flamenco par la Cie Flamenca Manolo Punto.

Le spectacle Cuadro Flamenco est un spectacle de flamenco traditionnel dans l'esprit et le respect des tablaos andalous.

Autour du spectacle : les élèves du HangArt assureront la première partie.

Plein : 6€, Réduit : 4€, Famille : 13€

Tout public.

➡ 02 99 43 44 16

**RANDONNÉES
PEDESTRES**

Compte tenu des informations en notre possession, à la rédaction de cet article, l'association « Chemins et randonnées » ne peut affirmer si les randonnées pourront reprendre en janvier.

Renseignements auprès de Jean-Louis COCAULT, président au 06 31 23 81 96 ou de Michelle CLOUET, responsable randonnées au 02 99 43 56 25

Le Restéria

**Le cinéma a refermé ses portes...
... et vous souhaite une bonne
année 2021 !**

www.lerestertia.net

**Services
municipaux****MAIRIE
02 99 43 51 41**

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
9h00>12h00/14h00>17h00

Jeudi & samedi :
9h00>12h00

Permanences des élus
en dehors des horaires d'ouverture
06 46 41 41 92

**SERVICE URBANISME
02 99 43 09 20**

Lundi, mardi, vendredi :
9h00>12h00/14h00>17h00

Mercredi et jeudi :
9h00>12h00

**SERVICE TECHNIQUE
02 99 43 09 16**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9h00>12h00/14h00>17h00

**MÉDIATHÈQUE
02 99 43 68 63**

Lundi 16h30>18h30

Mercredi 9h30>12h00 et 14h00>18h00

Vendredi 15h00>18h30

Samedi 9h30>13h30

**DÉCHETTERIE
02 99 43 40 17**

10h00>12h00

9h00>12h00 et 14h00>18h00

14h00>18h00

9h00>12h00 et 14h00>18h00

Permanences (sous réserve que des permanences soient annulées)**ASSISTANTE SOCIALE CDAS**

À la mairie - Retiers

le mardi et 1^{er} et 3^e jeudi matin

RDV 02 22 93 68 00

ASSISTANTE SOCIALE MSA

Centre Social de La Guerche

RDV 02 99 96 22 44

CAF

Bureau 1 - cour de la mairie

vendredi 8, 15, 22 & 29 janvier

CARAC

RDV 09 69 32 50 50

CARSAT

Accueil à La Guerche

RDV 39 60

CICAS

0820 200 189

**CLIC (aide aux personnes
âgées, handicapées)**

Bureau 1 cour de la mairie

Tous les jeudis 9h > 12h

RDV 02 23 55 51 44

CPAM

Accueil à Janzé ou La Guerche,

Uniquement sur RDV 36 46

**CONSEILLER EN ÉCONOMIE
SOCIALE ET FAMILIALE**

CDAS Janzé

RDV 02 22 93 68 00

NOURRISSONS

Maison médicale de garde

- Pesée : jeudi 28 janvier après-midi

- Consultation PMI : jeudi 14 et 28

janvier de 9h à 12h

RDV 02 22 93 68 00

**RELAIS INTER COMMUNAL
PARENTS ASSISTANTS
MATERNELS ENFANTS
(R.I.P.A.M.E.)**

Maison du Développement

mardi : 14h>19h

vendredi : 13h30>16h30

RDV 02 99 43 44 16

SECOURS CATHOLIQUE

- Permanence les 9 & 23 janvier de

10h à 12h (rue des Colonels Dein).

- Local meubles : samedi 9 janvier

(rue de la Tannerie) 10h-12 h

sc240retiers@gmail.com

ou 06 31 82 22 74

BOUTIQUE DE GESTION

Les jeudi après-midi, bureau n°1

RDV 02 99 86 07 47

MAISON MÉDICALE DE GARDE

Centre Hospitalier

rue Armand Jouault - Janzé

02 99 43 44 45

Samedi : 12h>20h

Dimanche : 8h>20h

En dehors de ces horaires, appeler

le 15.

PHARMACIES DE GARDE

contacter le 32 37

INFIRMIERS

Centre de soins - A.D.M.R.

02 99 43 52 80

Cabinet ERHEL-GATEL-VERMILLARD

02 99 43 65 41

TAXIS-AMBULANCES

Ambulances BANCEL

02 99 43 61 61

POMPES FUNÈBRES

Christian CHAPELET

02 99 43 12 12

DÉFIBRILLATEURS

• À l'entrée de : Salle Polyvalente,

Salle Papin, Roche aux Fées

Communauté, Cinéma Le Restéria,

Espace Pierre de Coubertin.

• À l'intérieur de : l'Église (porte

Sud), cour de l'École CADOU.

État civil**DÉCÈS**

3/11 Jeannine BOISNARD

épouse FERRÉ,

La Mazurais

4/11 Marie RIVARD

veuve CHÉNAIS,

23 la Prouverie

5/11 Auguste LÉCONTE,

4 rue des Colonels DEIN

10/11 Denise MELAIN

veuve HERVOCHON,

10 rue Lamennais

19/11 Simonne GEORGES

veuve WEBER,

10 rue Lamennais

30/11 Thérèse BRÉARD

veuve BRIAND,

32 rue Maréchal Foch

4/12 Michelle SOLLIÉ

épouse GERARD

2 allée des Myosotis

8/12 Marie ROULIN

veuve GUILLÉ

10 rue Lamennais

13/12 Nathalie DODARD,

10 rue de la Citadelle,

PARTHENAY

DÉCISIONS MODIFICATIVES DE BUDGET

Commune : L'Assemblée valide la décision budgétaire modificative du budget principal 2020 d'un montant de 74 500 € correspondant à la réalisation de travaux en régie.

Lotissement Le Chêne vert et Lotissement Le Sabot Doré : Validation des décisions budgétaires modificatives sur l'exercice 2020 des Lotissements « Le Chêne Vert II » et « Le Sabot Doré » d'un montant respectif de 61 808 € et 36 778€ en dépenses et recettes pour constater les stocks.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021

Le budget primitif Communal et Assainissement 2021 sera soumis au vote du conseil municipal en mars prochain, le Conseil autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement au cours du 1^{er} trimestre 2021, et ce, dans les limites des montants qui lui sont présentés.

TARIFS MUNICIPAUX 2021

Voir TABLEAU

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GESTION DU COLLÈGE

Dissolution : Créé en 1972, pour la construction et le fonctionnement du collège, le Syndicat Intercommunal de Gestion du Collège est constitué de 10 communes environnantes dont Retiers. Il emploie deux agents, un au pôle administratif et un autre au ménage/restaurant. Ces dernières années, le S.I.G.C. avait pour activité principale de verser au collège des subventions éducatives. La Commune de Retiers ayant repris ces deux agents (l'agent technique pourra être mis à disposition le cas échéant d'une ou plusieurs communes membres), l'assemblée donne un avis favorable et acte la dissolution du S.I.G.C.

Motion de soutien : Suite à la dissolution du S.I.G.C., les Communes membres sont invitées à perpétuer le versement de la subvention éducative au collège de la Roche aux Fées, pour leurs élèves. L'assemblée donne un avis favorable à cette demande.

PERSONNEL COMMUNAL

Accueil de la Mairie : Depuis le 1^{er} décembre, Chrystèle SOULAS est en binôme à l'accueil de la Mairie avec Marie-Line JAN, qui va faire valoir ses droits à la retraite fin janvier. Titulaire d'une maîtrise en ingénierie des métiers de la communication, Madame SOULAS a travaillé 17 ans au collège de Retiers et sera votre nouvelle interlocutrice pour vous conseiller et vous orienter vers les différents services.

CCAS : COLIS DE NOËL

Les membres et les bénévoles du CCAS distribuent actuellement les colis de Noël aux restériens de 80 ans et plus, résidant sur la commune ou hébergés en maison de retraite. N'hésitez pas à signaler tout oubli ou modification à la mairie. Nous vous remercions de votre compréhension.

➔ Marie-Christine 02 99 43 41 82

FGDON 35 - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION 2021-2024

La Commune adhère à la Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles pour les services suivants : accès aux programmes de lutte contre les frelons asiatiques, de lutte collective contre les animaux nuisibles, de prêt de matériel, etc... Le Conseil valide le renouvellement de la convention avec cet organisme pour la période 2021-2024.

RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2019

L'Assemblée prend acte des rapports suivants :
- Syndicat d'Énergie 35,
- Syndicat Intercommunal de la Forêt du Theil (prix et qualité du service public d'eau potable),

VENTE DE VÉHICULE

Vente du véhicule MITSUBISHI CANTER C13 (camion des Espaces Verts), 71 000 km, année 2011 à l'entreprise BILLOTET pour un montant de 8 500 €.

PERSONNEL COMMUNAL

Suite au départ en retraite d'un agent de restauration et d'entretien des locaux et à la reprise de l'agent technique du S.I.G.C., le Conseil valide la création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet 27.50/35ème à compter du 1er janvier 2021 et par conséquent, la modification du tableau des effectifs du personnel.

SAISON CULTURELLE

L'Assemblée adopte les termes de la convention de partenariat à intervenir entre Roche aux Fées Communauté et la Commune pour l'accueil des manifestations de la saison culturelle intercommunale 2020-2021 à la salle polyvalente.

MANIFESTATION 11 JUILLET 2021

Dans le cadre de sa 17^e édition, l'association les DésARTiculés sollicite la commune pour savoir si elle serait intéressée de recevoir un temps fort du festival Rue des Arts (2 spectacles) sur son territoire le 11 juillet. Le bureau municipal propose de coupler ce festival avec la fête traditionnelle du 13 juillet et du feu d'artifice. L'assemblée donne un avis favorable à cette proposition.

Espaces Verts :

Depuis le 1^{er} décembre, Samuel ROUSTIAU a rejoint l'équipe Espaces Verts. Titulaire d'un brevet professionnel agricole et d'un brevet de technicien agricole paysagiste, Monsieur ROUSTIAU habite à Visseiche et a six ans d'expérience en tant qu'ouvrier paysagiste.

RECRUTEMENT

La Commune de Retiers recrute son responsable du service **entretien des locaux**.
Détail de l'offre sur le site internet www.retiers.fr, rubrique actualité.
Date limite des candidatures le 15 janvier 2021.
Envoyer CV et lettre de motivation : Monsieur le Maire 19 rue Georges Clémenceau 35240 RETIERS.
➔ b.prevost-grh@retiers.fr

Tarifs municipaux 2021

Concessions cimetièr		
15 ans	96,13	
30 ans	174,96	
50 ans	295,14	
Cavernes		
15 ans	213,68	gratuit
30 ans	309,84	150,00
Colombarium		
15 ans	234,17	65,00
30 ans	409,77	65,00
Entrée charretière		
pour 6 ml	308,15	1,50
prix au ml supplémentaire	51,36	150,00
Interventions diverses		
Coût horaire d'un agent	25,68	
Coût horaire agent + tracto	51,36	
branchement sur réseau EP	365,00	
déplacement d'un regard EP	800,00	
point de rejet supplémentaire dans caniveau	310,00	
Entrée ville (bateau)		
prix au ml	74,84	
Réfection trottoirs (travaux particuliers)		
prix au m ²	46,84	
Droits de place		
+ 2m par trimestre	24,96	
- 2m par trimestre	12,48	
borne électrique par trimestre	12,48	
camion - déballages - outilliers	99,87	
forains occasionnels	10,00	
Manèges		
location /jour	5,73	
caution /semaine	50,00	
Serre du parc		
eau et électricité/jour	15,00	
Un tarif « Accompagnement sport » est institué selon le quotient familial		
Salle Bernard Papin		
location	500,00	
salle tennis de table	140,00	
caution salle Papin	150,00	
Centre polyvalent		
associations de Retiers	gratuit	
réunions entreprises Sal. Poly	150,00	
réunions entreprises Salle 1 ou 2	65,00	
vin d'honneur	65,00	
verre cassé l'unité	1,50	
caution centre polyvalent	150,00	
Signalisation		
Barrière location (à l'unité)	3,36	
Panneaux ou barrière : caution / unité	80,00	
cônes : caution / unité	20,00	
Matériel		
l'unité : tables et tréteaux	3,36	
chaise	0,68	
plateau self service	0,10	
caution Sono mobile (prêt association)	150,00	
caution matériel	80,00	
remplacement clefs sécurité	80,00	
Nettoyage de l'espace public		
l'intervention	102,72	
tranche de 30' de nettoyage	51,36	
Assainissement		
part fixe annuelle	25,00	
part proportionnelle/m ³	2,14	
Photocopies		associations
A4	0,10	
A4RV	0,15	
A3	0,15	
A3RV	0,20	

TRÉSOR PUBLIC

Depuis le 28 décembre dernier, la trésorerie de Retiers est fermée au public. Le centre des impôts de Vitry répondra désormais à vos questions sur :

- **Le paiement des impôts (revenu, taxe d'habitation foncière) :** Service des particuliers du lundi au vendredi 8h45 à 12h (sans RDV) / le lundi de 13h30 à 16h15, mardi et jeudi de 13h45 16h15 (sur RDV au 02 99 74 54 48 ou sur votre espace sécurisé).
- **Le paiement des factures locales (cantine, garderie, ordures ménagères...)** : Service de gestion comptable du lundi au vendredi de 8h45 à 12h au 02 99 75 30 55.
- Un accueil fiscal de proximité sera toutefois assuré une fois par semaine sur **rendez-vous** à Retiers, si nécessaire.
- Pour vos **régléments en espèces** : chez un buraliste agréé (à Retiers, à la maison de la presse) ou en ligne sur impots.gouv.fr

SÉCURITÉ GILET JAUNE

Ce gilet de sécurité est destiné à être porté matin et soir par les enfants empruntant les transports scolaires. Malheureusement, ce dispositif n'a pas le succès qu'il mérite.

Un élève portant un gilet réfléchissant est perçu à 160 mètres, contre seulement 30 mètres s'il n'en porte pas. Avec l'arrivée de l'hiver, pensons à inciter les jeunes qui prennent le car à porter un gilet ou des brassards de haute visibilité !
La Région propose aux familles qui le souhaitent d'envoyer gratuitement à leur domicile un gilet (sur site www.breizhgo.bzh/securite-scolaire). Une plaquette présentant les règles de prudence et de comportement à adopter lors du trajet en transports scolaires est également disponible.
Pour rappel, l'éclairage et le casque sont obligatoires pour les cyclistes et les deux roues motorisées, le port du gilet l'est également hors agglomération et est fortement conseillé en ville !



RÈGLEMENTATION POIDS LOURDS

Depuis le 1er janvier, tous les véhicules lourds (véhicules de transport de mar-chandises et véhicules de transport de personnes) doivent apposer sur leur véhicule un dispositif de signalisation de manière à ce qu'il soit visible sur les côtés et à l'arrière du véhicule. Cette obligation s'applique aux véhicules lourds circulant en milieu urbain.

HORAIRES DE LA POSTE

À compter du 18 janvier, la poste modifies ses horaires d'ouverture comme suit :

Mardi : 14h à 16h30
Mercredi et vendredi : 14h à 16h30
Jeudi : 10h à 12h15
Samedi : 9h15 à 12h00

FUITE D'EAU

Le Syndicat des Eaux de la Forêt du Theil encourage ses abonnés à surveiller régulièrement son compteur d'eau afin de détecter rapidement une éventuelle fuite pouvant entraîner une facturation excessive. Chaque client, titulaire d'un abonnement, reste responsable du compteur et de son branchement au réseau public, ce dernier commence à partir du joint situé après le compteur.

Comment repérer une fuite d'eau ?

- Fermez tous les robinets, n'utilisez ni appareils ménagers, ni chasse d'eau,
- relevez les deux derniers chiffres (en rouge) à droite de votre compteur,
- 1 heure plus tard, vérifiez les deux derniers chiffres en question.
- Si vous remarquez une différence, vous avez certainement une fuite sur votre installation privée.
- Contactez alors votre plombier pour localiser et réparer cette fuite.



COMPAGNONS DU DEVOIR

Portes ouvertes 100% numériques les **16 et 17 janvier**.
➔ <https://formezvousautrement.fr/jpo-compagnons-du-devoir/>

LE SALON DE L'ÉTUDIANT

Du jeudi 7 au samedi 9 janvier au Parc Expo de Rennes : salon du lycéen et de l'étudiant. Cette année, l'inscription est obligatoire et gratuite pour tous. Choisissez votre créneau d'arrivée et téléchargez votre invitation.
Inscription : <https://www.letudiant.fr/etudes/salons/rennes-salon-du-lyceen-et-de-letudiant.html>

QUESTGO

Questgo, c'est le service de covoiturage sur l'ensemble du territoire breton et en Loire-Atlantique, au travers d'un service en ligne de mise en relation entre conducteurs et passagers.

La plateforme, accessible sur tous les supports, propose une palette de services pour répondre aux différents besoins de déplacements à l'échelle locale :

- Un service de mise en relation pour les **trajets réguliers** (ex : domicile - travail) ;
- Un service de mise en relation pour **divers événements** (festivals)
- Une plateforme solidaire pour répondre aux problématiques d'accès à l'**emploi et aux formations**.

Rendez-vous sur Questgo !

CAF NOUVEAU NUMÉRO

Depuis le 16 décembre, la CAF d'Ille-et-Vilaine a changé de numéro de téléphone. Les usagers doivent composer le 32 30 (prix d'un appel local).



Sophie MARZELIÈRE, usagère de la ligne Retiers/Rennes.

Elle fait L'ACTU

Ligne SNCF Rennes-Châteaubriant attention au départ !

Dès le lendemain de la fermeture de la ligne ferroviaire Retiers-Châteaubriant, l'ACCRET (Association Citoyenne Châteaubriant-Rennes en Train) s'est engagée pour « maintenir, moderniser et développer » cette ligne de Châteaubriant à Rennes. Le maintien de la portion Rennes-Retiers fut une première victoire ! Pendant les travaux de ce tronçon, l'Association a lancé une enquête pour mieux connaître les besoins des usagers. Comme la plupart d'entre eux, Sophie MARZELIÈRE, habitante de Retiers, a fait le choix depuis plusieurs années déjà, de privilégier le train pour se rendre au travail : « C'est un gain de temps, la circulation au sud de Rennes étant de plus en plus dense. On arrive zen au travail évitant le stress de la conduite et des mauvaises conditions météo ! Les prix sont intéressants parce qu'il s'agit d'abonnement de travail pris en charge à hauteur de 50% par l'employeur. Et même si le train fonctionne à ce jour, encore au gasoil c'est tout de même mieux d'être 50 dans le train que 50 en voiture individuelle ! ». De nombreuses raisons donc, pour continuer à défendre et moderniser cette ligne Retiers/Rennes qui est avant tout choisie pour les déplacements professionnels et les loisirs (les scolaires n'arrivent qu'en quatrième position). « Il faudra améliorer les horaires, l'accueil, le nombre de voitures aux heures de pointe... Et certainement, électrifier la ligne pour qu'elle soit compatible avec la gare de Rennes ». ajoute Sophie. En attendant, elle apprécie de pouvoir à nouveau profiter de ce service depuis Retiers. Nous lui souhaitons bon voyage !